

Cimetières lausannois, objectif « zéro pesticide »

« Zéro pesticide » dans les cimetières lausannois, c'est l'objectif de la Ville. La Municipalité de Lausanne agit quotidiennement pour limiter l'usage des pesticides qui sont une source de pollution importante. Le service des parcs et promenades engage un processus, le projet « Zéphycim », qui tente de limiter l'utilisation de ces produits toxiques et qui a déjà débuté dans les cimetières lausannois. Le but ultime de l'opération est que l'utilisation de pesticides soit bannie des cimetières lausannois d'ici 3 à 5 ans.

Depuis les années 2000, La Confédération a édicté des lois et ordonnances qui interdisent l'emploi d'herbicide sur les routes, chemins et places. Les textes législatifs s'appliquent également aux utilisateurs privés, puisqu'il s'agit de préserver l'eau. La moitié des captages d'eau potable du Plateau suisse ont en effet des traces de pesticides, en particulier des herbicides. En outre, si la lutte contre les insectes se fait aux moyens de produits chimiques, dans les cimetières elle se déroule pendant que les jardiniers travaillent. Ceci est donc potentiellement dangereux pour leur santé par risque d'inhalation et d'évaporation de ces pesticides.

L'objectif des jardiniers du service des parcs et promenades, s'insère dans la droite ligne de la réflexion développée sur la biodiversité en ville dont le concept de base est : « zéro pesticide à Lausanne ». Il s'agit pour les chefs d'équipes des cimetières lausannois de développer une démarche cohérente face aux enjeux écologiques auxquels nous sommes confrontés, actuellement, en matière de protection de l'environnement et de l'amélioration de la biodiversité en ville. Ce projet conçu par ces hommes de terrain est le résultat d'une réflexion et d'études poussées durant deux ans.

Plusieurs idées sont proposées et mises en place comme l'adaptation des techniques de cultures douces, le choix des espèces plantées (certains rosiers par exemple sont plus résistants que d'autres), la mise en place d'un programme de protection biologique des plantes, l'utilisation de procédés techniques de protection des sols, des méthodes de désherbage manuelles (mise en valeur du travail manuel) et biologiques, ainsi que l'utilisation des substances biologiques pour la protection des plantes contre les maladies, ravageurs ou autres affections.

Si ce concept implique l'adhésion des collaborateurs, il a également besoin de celle du public et des usagers des lieux, c'est la condition sine qua non de sa réussite. Ce projet va modifier la physionomie des cimetières par un entretien différent de sa végétation, qui favorisera la nature, améliorera la qualité de vie et la santé des jardiniers, maintiendra la biodiversité des biotopes et diminuera les risques de pollution grâce à la dégradation rapide des bio pesticides.



Un projet qui évoluera dans le temps au gré des nouvelles observations faites dans ce domaine. Ce concept réactif, réalisé par les chefs d'équipes, s'étendra sur plusieurs années. Il a déjà débuté dans les cimetières lausannois urbains. Cette action s'inscrit dans une volonté de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement de promouvoir une gestion des espaces verts, la plus respectueuse de l'environnement. L'expérience pourra se généraliser si l'essai s'avère concluant.

Une séance d'information à la population et spécialement aux usagers des cimetières aura lieu le samedi 3 juillet de 10h à 12h, à l'entrée du cimetière de –Bois-de-Vaux en présence des responsables de cimetières.

La direction de la sécurité sociale et de l'environnement

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement, tél. 021 315 72 00**
- **Pierre-André Monachon, chef horticulteur responsable des cimetières lausannois, tél. 021 315 57 62**

Lausanne, le 29 juin 2010